



Aujourd'hui devant Dieu

La communauté de Dieu et la loi

10^e jour du 3^e mois

« Jésus lui répondit : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée. C'est le premier et le grand commandement. Et voici le second, qui lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. De ces deux commandements dépendent toute la loi et les prophètes. »

Matthieu 19.37-40

Lecture : Exode 19.1-8

La route vers la terre promise exigea qu'Israël eût un moment d'arrêt aux pieds du mont Sinaï. La liberté que Dieu lui avait accordée en la conduisant hors de la maison de servitude devait, à présent, être explicitée. Cette liberté ne permettait pas à Israël de vivre à sa guise. Au contraire, elle avait été donnée en vue de son engagement au service de son Dieu et Libérateur. La loi devait expliquer quels seraient ses rapports avec Dieu et quels rapports devaient en découler pour le prochain.

La Liberté que Dieu nous accorde n'est jamais celle que nous autres, gens pécheurs, imaginons et souhaitons. Car, par nature, nous souhaitons celle qui nous décharge de toute obligation envers Dieu et envers notre prochain. D'ordinaire, nous faisons des calculs pour en tirer un bénéfice personnel. Ainsi, la liberté reçue devient l'abominable occasion de pratiquer un intérêt égocentrique et de mener une vie égoïste, sans souci pour autrui. Or, la liberté rédemptrice est l'opposé de cette poursuite égoïste. Elle force à l'oubli de soi. Lorsque la grâce de Dieu nous libère, nous cessons d'être le centre exclusif de nos préoccupations. Elle nous incite à un intérêt infini pour Dieu et pour ceux que nous côtoyons. C'est pourquoi elle ne s'oppose pas à la loi. Elle est parfaitement compatible avec des lois qui promeuvent l'amour de Dieu et celui du prochain. Pour cette raison, la communauté de Dieu persévère dans la liberté en ne rejetant pas les commandements de Dieu. Elle les observe avec amour et zèle. La liberté chrétienne est inséparable de l'obéissance à la loi, bonne, sage et parfaite du Dieu Libérateur et Législateur.

Prière

Notre Père, nous te remercions parce que ta loi est un guide qui nous conduit vers une liberté toujours plus grande par rapport au mal et au péché. Pardonne-nous lorsque nous cherchons ce qui est faux, la liberté corrompue et trompeuse aboutissant à la

désobéissance de ta loi. Donne-nous aujourd'hui la joie de la liberté véritable qui découle d'une vie vécue librement pour toi et pour notre prochain. Amen.

Aaron Kayayan, pasteur

La communauté de Dieu, 31 méditations sur l'Église, tirées de la série complète *Aujourd'hui devant Dieu*, Perspectives Réformées, Palos Heights.

L'auteur (1928-2008) a été pasteur réformé en France et a exercé un ministère radiophonique pour l'Europe, le Québec, l'Afrique francophone et l'Arménie.

www.ressourceschretiennes.com



2015. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))